



# Commission des Affaires Sociales, du Monde Combattant, de l'Emploi et de la Formation

39e session de l'Assemblée des Français de l'étranger  
23-27 octobre 2023- Paris



I. Suivi des résolutions  
de la 38<sup>ème</sup> session et  
des questions posées  
par les membres de  
l'AFE entre les  
sessions.



# Suivi des Résolutions de la commission de la 38<sup>e</sup> session – Mars 2023

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	AVANCEMENTS
CASEAC/R.1/300323	<i>Réalisation d'un guide sur le handicap à l'étranger</i>	Engagement de l'Etat a créer une page dédiée sur le site « Mon Parcours handicap » et d'un guide du handicap à destination des Français de l'étranger
CASEAC/R.2/300323	<i>Participation de l'AFE à la Conférence Nationale du Handicap</i>	L'AFE n'a pas été invitée à participer à la Conférence nationale du handicap
CASEAC/R.3/300323	<i>Ré-évaluation des aides et taux de chancellerie</i>	Réponse classique du MEAE rappelant que les aides sociales demeurent une mesure gracieuse
CASEAC/R.4/300323	<i>Associer l'AFE au "chantier" sur les retraites</i>	Absence de réponse de la part du Gouvernement
CASEAC/R.5/300323	<i>Présentation du projet de loi de Finance de la Sécurité Sociale</i>	Engagement de l'Etat à diffuser le PLFS en conformité de la loi
CASEAC/R.6/300323	<i>Prise en compte de la souffrance au travail des institutions françaises présentes dans le monde</i>	Réponse classique du MEAE rappelant les dispositifs existants. Refus de mutualiser la cellule Tolérance Zéro au format interministériel
CASEAC/R.7/300323	Réalisation d'un rapport d'activités annuel par le Défenseur des Droits sur les saisines portées par les Français de l'étranger	Réponse détaillée de la Défenseure des droits via un courrier annexé à cette présentation



# Suivi des Résolutions de la commission de la 38<sup>e</sup> session



La Défenseure

CH/DA/FSM

Paris, le 2 octobre 2023

Madame la présidente,  
Monsieur le président,

Vous m'avez adressé une résolution de l'Assemblée des Français de l'étranger concernant l'activité du Défenseur des droits sur les saisines portées par des Français vivant hors de France. Je tenais à vous en remercier et je me réjouis de l'intérêt que vous portez à nos travaux.

Comme vous le savez, quatre délégués de l'institution du Défenseur des droits sont dédiés aux Français de l'étranger. Ils assurent des permanences au ministère des affaires étrangères, le mardi, le mercredi et le jeudi toute la journée. Ils peuvent également être contactés directement en ligne par un formulaire.

Cette année, ils ont été conviés à présenter leur activité à la 38<sup>ème</sup> session de votre Assemblée et je serais heureuse que cette opportunité puisse se renouveler.

En effet, s'il n'est pas prévu que nous puissions publier un rapport annuel dédié aux Français vivant hors de France, cette rencontre a été une occasion de présenter l'activité de l'année qui est retracée dans notre rapport annuel d'activité consacré à l'ensemble de nos cinq missions pour l'ensemble des 126 000 saisines reçues en 2022.

Depuis 2017, année de la désignation de la première de ces quatre délégués, plus de 1700 saisines ont été traitées. Chaque année, les chiffres sont en nette augmentation et c'est la raison pour laquelle trois nouveaux délégués pour les Français de l'étranger ont été nommés depuis 2021. Le quatrième délégué a pris ses fonctions en décembre 2022.

La demande est en forte croissance : 65 saisines en 2015, 302 saisines en 2021, 619 saisines en 2022.

Les dossiers traités portent sur des thématiques variées mais ont le plus souvent pour point commun les difficultés d'accès aux institutions publiques françaises et de communication entre elles (Consulats de France, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Caisse d'allocations familiales, Caisse des Français de l'Étranger, Service des impôts de particuliers Non-Résidents...) et les ressortissants Français de l'étranger.

La plupart sont des réclamations concernant les relations avec les services publics et impliquent les délégués du Défenseur des droits dans des démarches administratives complexes. Sur 272 règlements amiables tentés par les délégués au cours de l'année 2022, 241 ont abouti favorablement, soit près de 9 sur 10.

Nous veillerons à mettre en évidence ces éléments concernant les Français de l'étranger dans le prochain rapport annuel pour l'année 2023.

Par ailleurs, comme vous le savez, afin de renforcer encore l'action du Défenseur des droits sur les problématiques particulières qui concernent les Français établis hors de France, j'ai souhaité organiser des réunions de travail avec l'ensemble des parlementaires qui le représentent. Je ne manquerai à l'avenir pas d'y associer votre assemblée et notamment la commission des affaires sociales.

Je vous prie de croire, Madame la présidente, Monsieur le président, en l'expression de toute ma considération.

Claire HÉDON

**Madame Hélène DEGRYSE**  
Présidente

**Monsieur Florian BOHEME**  
Président de la commission des affaires sociales,  
du monde combattant, de l'emploi et de la formation  
Assemblée des Français de l'étranger  
27 rue de la Convention  
CS 91533  
75 732 PARIS Cedex 15



Suivi des  
Questions  
écrites entre  
la session de  
mars 2023 et  
octobre 2023

Auteur	Sujet	Date	Réponse
Olivier Piton	Interrogations sur la plateforme de lutte contre les violences faites aux femmes à l'étranger	6/3/2023	Oui
Benoît Marin-Cudraz Laetitia Berre Catherine Libeaut Renaud Le Berre	Évolution du mode de calcul des retraites des polypensionnés depuis 2004 : favorable pour les carrières françaises, défavorable pour les carrières européennes.		Non
Thierry Masson Jean-Marie Langlet	Mesures envisagées simplifier les procédures relatives aux assurances-vie	13/04/2023	Non
Nadine Fouques-Weiss	Consultation de l'AFE en amont du PLFSS	15/05/2023	Non mais réponse via résolution
Cécilia Gondard Florian Boheme Philippe Loiseau Khadija Belbachir-Belcaid Abdelghani Youmni Gaëlle Lecomte Samy Ahmar	Obtention de la carte familles nombreuses pour les Françaises et Français de l'étranger	15/05/2023	Non



Suivi des  
Questions  
écrites entre  
la session de  
mars 2023 et  
octobre 2023

Auteur	Sujet	Date	Réponse
Philippe Loiseau Florian Bohême	Bilan de la loi « ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe » auprès des Françaises et Français de l'étranger	29/06/2023	Non
Florian Bohême	Protection sociale des agents recrutés locaux	20/06/2023	Non
Benoit Marin-Cudraz Mathilde Olivier	Fraude des retraites à l'étranger : les Français-es de l'étranger sont avant tout des victimes	06/06/2023	Non
Benoit Marin-Cudraz Catherine Libeaut Géraldine Guillemot-Peacock	Retraite complémentaire des Français.es de l'étranger	06/10/2023	Non
Florian Bohême Khadija Belbachir-Belcaid Laetitia Bert Benoit Marin-Cudraz Chantal Picharles Cécilia Gondard	Plan de lutte contre la fraude sociale, les Français de l'étranger sont-ils concernés ?	06/06/2023	Non



## Ordre du jour de la commission 39<sup>ème</sup> session

- Thème 1 : Accès à l'autonomie des jeunes
- Thème 2 : Monde combattant
- Thème 3 : Budget des Français de l'étranger 2024
- Thème 4 : CFE rapport d'activité, financier et prévisions 2024
- Thème 5 : Retraites complémentaires et contrôle d'existence
- Thème 6 : Débat national sur la fin de vie



## II. Restitution des travaux et résolutions



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Ahmed Mernissi	Président	Union - ALFM
Marie Gabrielle Kouamedjo, Can Koçac et Mohamed El Ghali Hailoua.	Étudiants étrangers issus du réseau AEFE, faisant leurs études en France	Union - ALFM

# 1. Accès à l'autonomie des jeunes

## Audition 1

Elise Léger

Laurent Rigaud

### ● Principaux points abordés

- Echange sur les conditions réelles vécues par les étudiants Français de l'étranger en France ou (lien indirect) les étudiants étrangers en France
- 3000 nouveau bacheliers français viennent en France chaque année

### ● Constats

- Grandes difficultés administratives rencontrées par les étudiants arrivant en France :
  - La protection sociale
  - La validation du numéro INSEE
  - L'accès au logement
  - La garantie pour la caution du logement
  - L'ouverture d'un compte en banque

### ● Remarques et suggestions

- Toutes les administrations se renvoient la balle : besoin d'un guichet unique



# Résolution 1 de la commission

**CASEAC/R-1/261023**

**Objet : Accompagnement des étudiants français de l'étranger via l'opérateur Campus France**

## VU

- La [loi du 27 juillet 2010](#) relative à l'action extérieure de l'Etat
- Le [décret du 30 décembre 2011](#), n°2011-2048 relatif à Campus France

## CONSIDERANT

- Que Campus France est un établissement public chargé de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger et de l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers en France et qui encourage à la mobilité internationale, gère des programmes de bourses et anime le réseau des alumni.
- Que les jeunes étudiants français de l'étranger, 3000 nouveaux bacheliers par an, découvrent parfois leur pays lors de l'arrivée en France pour leurs études supérieures.
- Les nombreuses difficultés administratives rencontrées par les étudiants arrivant en France, dont :
  - La protection sociale
  - La validation du numéro INSEE
  - L'accès au logement
  - La garantie pour la caution du logement
  - L'ouverture d'un compte en banque

## DEMANDE

- Au ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'accompagnement des besoins et l'intégration des étudiants « Français de l'étranger » via l'opérateur Campus France, aujourd'hui réservé aux étudiants étrangers, afin de n'avoir qu'un seul interlocuteur.



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Audrey Nafteux Maya Haïf	Sous-direction de l'administration des Français	DFAE

# 1. Accès à l'autonomie des jeunes

## Audition 2

Elise Léger

Laurent Rigaud

- **Principaux points abordés**

- Nouvelles modalités relatives à la JDC pour les Français de l'étranger. Echange sur le SNU pour les Français de l'étranger

- **Importance de la JDC**

- **Étapes de la citoyenneté** : à faire de 16 à 25 ans

- **Des enseignements cruciaux**

- les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale, et sur les différentes formes d'engagement
- un enseignement sur le civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français
- une information sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la lutte contre les préjugés sexistes et sur la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple

- Donne un CIP : **Certificat individuel de participation**, nécessaire à l'obtention des diplômes français (Baccalauréat, licence, master...)



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Audrey Nafteux Maya Haïf	Sous-direction de l'administration des Français	DFAE

# 1. Accès à l'autonomie des jeunes

## Audition 2 suite

Elise Léger

Laurent Rigaud

### ● **Constats**

- Inscription au registre vaut recensement lors que l'inscrit a 16 ans (35 000 / 40 000 jeunes recensés par an via le registre, le recensement manuel est possible)
- JDC peut être faite en France contacter le CNSJ local (Centre national du service de la jeunesse)
- L'ambassade ou le poste est en charge de les organiser et personne ne peut les obliger : 14 postes sur 200 postes ont organisé une JDC en 2023
- **SNU** : FDE : très complexe à inclure, il faut être sur le territoire français pendant plusieurs mois

### ● **Solutions aux principaux problèmes : la JDC en ligne**

- Suivre des modules en ligne (en 11 jours maximum)
- Déploiement pour les FDE (Finalisation des travaux techniques)
- Perpignan : assistance aux utilisateurs en ligne (technique, fonctionnel ou contenu)
- Problème de protection des données, connexion
- Mise en œuvre en 2024
- Les sites des consulats auront une communication propre sur la JDC

### ● **Remarques et suggestions**

- Ces journées font de nos jeunes des citoyens français, elles sont très importantes



# 1. Accès à l'autonomie des jeunes

## Audition 3

### ● Principaux points abordés

- Volontariat pour les Français de l'étranger / échanges entre les pays
- Renforcer les dispositifs de volontariat pour les Français de l'étranger. Faciliter les échanges entre les pays d'une même zone sans forcément (re)passer par la France

### ● Qu'est-ce que France Volontaires ?

- France Volontaires est la plateforme française du volontariat international d'échange et de solidarité. Opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, elle réunit l'Etat, des collectivités territoriales et des associations autour d'une mission d'intérêt général : le développement et la promotion du volontariat international d'échange et de solidarité.

### ● Clarification nécessaire

- On parle de volontariat pas de volontourisme





# 1. Accès à l'autonomie des jeunes

Audition 3

Elise Léger

Laurent Rigaud

INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE	
<p><b>Le volontariat de solidarité Internationale (VSI)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>de 12 mois à 6 ans</li><li>à partir de 18 ans</li><li>Mission en rapport avec la solidarité internationale</li><li>Compétences spécifiques à la mission exigées</li></ul>	<p><b>Le service civique International</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>de 6 à 12 mois</li><li>de 16 à 25 ans</li><li>Mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une collectivité locale ou d'un établissement public</li><li>Pas ou peu de compétences spécifiques exigées</li></ul>	<p><b>Les congés de solidarité</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>de 2 à 4 semaines</li><li>à partir de 18 ans</li><li>Principalement ouverts aux salariés</li><li>Volontariat d'échange et de compétences</li></ul>	<p><b>Le corps européen de solidarité</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>de 2 à 12 mois</li><li>de 18 à 30 ans</li><li>Projets de solidarité dans l'UE et hors UE</li></ul>
<p><b>Les programmes JSI et VVV-SI*</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>de 2 à 3 semaines</li><li>de 15 à 25 ans</li><li>Mission en groupe de type chantier</li></ul> <p><small>*Programme Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) et Ville Vie Vacances / Solidarité Internationale (VVVSI)</small></p>	<p><b>Les chantiers internationaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>de 2 à 4 semaines</li><li>à partir de 16 ans</li><li>Mission en groupe</li><li>Volontariat d'initiation</li></ul>	<p><b>Le volontariat sénior</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>de 15 jours à 18 mois</li><li>Retraités ou pré-retraités</li><li>Compétences liées à la mission</li></ul>	<p></p> <p><a href="http://www.france-volontaires.org">www.france-volontaires.org</a></p> <p>6 rue Truillot - CS10010 94203 Ivry-sur-Seine Cedex</p>

## ● Constats

- Grande diversité d'option de volontariat
- 10 champs d'implication (biodiversité, accès à la santé, droits humains, éducation...)
- Pas de connexion avec l'AEFE alors que lien avec Campus France
- 2022 : 1630 jeunes volontaires

## ● Remarques et suggestions

- Besoin de communication aux élus des possibilités de ce programme puisqu'il n'y a des communications ou des journées du volontariat seulement dans les pays où il y a une AFD (24 pays)



# Résolution 2 de la commission

**CASEAC/R-2/261023**

**Objet : Présentation des activités de l'agence France Volontaires via le rapport d'activité des Français de l'étranger**

## **VU**

- L'arrêté du 3 octobre 2022 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé France Volontaires

## **CONSIDERANT**

- Que les volontaires français qui viennent dans nos pays de résidence, sont souvent non identifiés par les postes consulaires parce qu'ils ne s'inscrivent pas au registre des Français de l'étranger et souvent localisés dans des zones reculées,
- Que ce dispositif méconnu des Français de l'étranger est aussi ouvert aux Français de l'étranger,
- Que ce dispositif est très enrichissant pour les jeunes que ce soit pour du volontariat en France ou dans un autre pays du globe.

## **DEMANDE**

- La signature d'une convention de partenariat entre l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) et le GIP France Volontaires pour promouvoir les dispositifs de volontariat auprès des jeunes Français de l'étranger.
- La signature de conventions de partenariat entre l'Institut Français, la Fondation Alliance Française et le GIP France Volontaires pour renforcer l'accueil de volontaires au sein de leurs établissements.
- De consacrer une section aux dispositifs de volontariats dans le rapport d'activité des Français établis hors de France, notamment pour suivre le nombre de Français engagés chaque année dans une mission de volontariat.



# 1. Accès à l'autonomie des jeunes

## Audition 4

## Elise Léger

## Laurent Rigaud

### ● Principaux points abordés

- Echange sur question d'accès au logement pour les 3.000 bacheliers Français qui poursuivent leur étude en France.  
Cet échange pourra aussi porter sur les autres politiques du CNOUS qui pourraient concernés les FdE (cantine à 1 euros etc...)

### ● Constats

- Augmentation de 300 bénéficiaires chez les étudiants des Français de l'étranger à la rentrée 2023

### ● Remarques et suggestions

- Besoin d'un suivi plus attentif des étudiants Français de l'étranger avant leur départ en France
- Faire une recensement du nombre d'étudiants français de l'étranger, venant faire leurs études en France



# 1. Accès à l'autonomie des jeunes

## Audition 4

- **Points à noter**

- Obligatoire pour tous les 2.7 millions d'étudiants - la Contribution Vie Etudiante - 100 euros par étudiant - obligatoire
- Total de 200 millions d'euros dont 160 millions d'euros reversés aux 27 CROUS pour les dépenses sociales, de santé, de logement et de restauration

- **3 objectifs d'accompagnement dans les études supérieures via un Dossier Social Etudiant:**

- Bourses étudiantes
- Accès au logement
- Restauration

- NB : Toutes les bourses CNOUS ne concernent que les étudiants français (d'autres dispositifs pour les étrangers)



# 1. Accès à l'autonomie des jeunes

## Audition 4

### ● Bourses étudiantes

- 700.000 / 800.000 boursiers sur un million de demandes.
- Demande de bourse commune pour tous les sujets : Allocations, logements, nourriture (repas 1 euros si boursier)
- Allocations conditionnelles avant inscription définitive par l'établissement
- Pour les Français de l'étranger, régime général avec prise en compte de l'éloignement et donc bonus dans l'attribution de la bourse.
- Aide calculée sur la famille donc prise en compte obligatoire du revenu brut global des parents (sauf rares exceptions)

### ● Hébergements

- 175.000 logements dans le parc CNOUS
- Les boursiers ont une priorité sur l'attribution de logements
- Limite de 5 ans d'occupation pour chaque étudiant
- Liens avec le parc immobilier via le réseau privé
- Existence d'une convention pour les étudiants étrangers sur la base des disponibilités



# 1. Accès à l'autonomie des jeunes

## Audition 4

### ● Restauration

- Tous les repas sont à 3.30 euros et mesure 1 euros pour les boursiers
- 40 millions de repas servis chaque année
- Production en interne des équipes CNOUS pour 1 millions d'usagers

### ● Français de l'étranger

- 6200 français de l'étranger boursiers en 2022
- 6900 français de l'étranger boursiers en 2023
- Obligation de passer par le Consulat pour déposer son Dossier Social Etudiant

### ● Recommandation de la commission des Affaires sociales :

- Droit de regard du Conseil consulaire sur les fiches familles envoyées aux CROUS
- Demande d'accès aux mails génériques CROUS pour des interventions signalées
- Souhait d'avoir un guide d'instruction entre les CROUS et le MEAE pour la rédaction des dossiers à l'image du guide d'instruction pour les bourses scolaires.



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Rui Jorge Lopes	Président	Club VIE
El Mehdi Balaagid	Membre du conseil d'administration	
Alexis Drapié	Coordinateur	

1. Accès à  
l'autonomie  
des jeunes

**Audition 5**

## Nos points forts



UN ANNUAIRE DE 40 000 MEMBRES



200 ÉVÈNEMENTS NETWORKING PAR AN EN FRANCE ET DANS LE MONDE



DES PROFILS DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS



UNE GRANDE SOIRÉE NETWORKING CHAQUE ANNÉE À PARIS



UNE PRÉSENCE DANS 30 PAYS



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Rui Jorge Lopes	Président	Club VIE
El Mehdi Balaagid	Membre du conseil d'administration	
Alexis Drapié	Coordinateur	

# 1. Accès à l'autonomie des jeunes

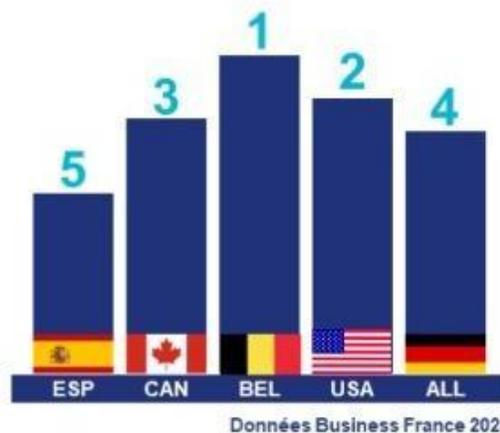
## Audition 5

# Les Chiffres Clés du V.I.E

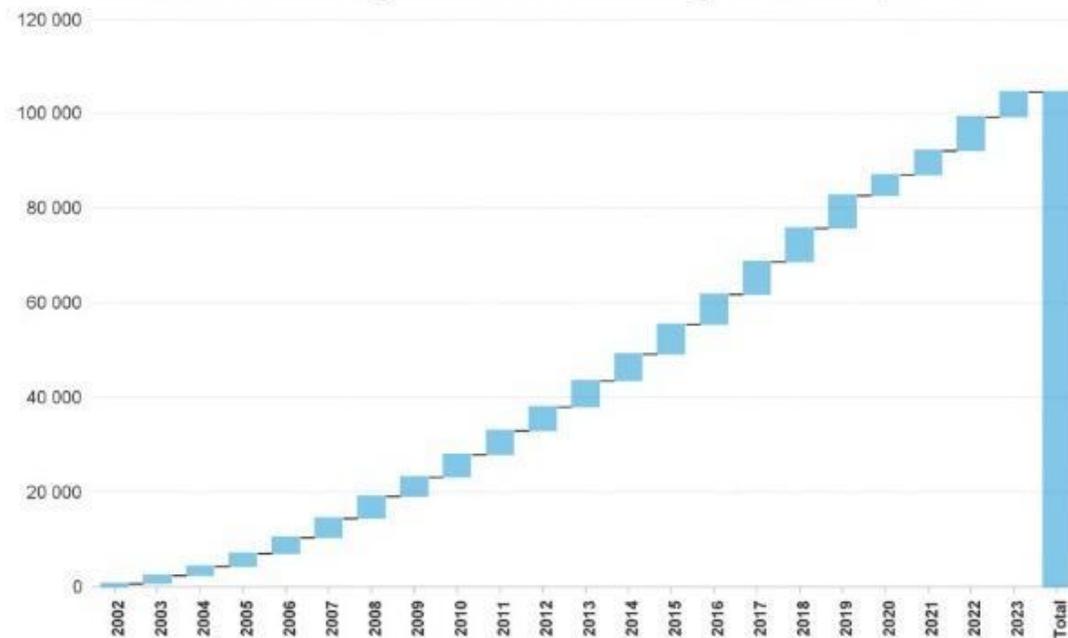
Nombre de missions V.I.E au cours de l'année



Top 5 des pays de destination



Evolution du nombre de jeunes bénéficiaires du Programme V.I.E depuis 2001





INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Rui Jorge Lopes	Président	Club VIE
El Mehdi Balaagid	Membre du conseil d'administration	
Alexis Drapié	Coordinateur	

# 1. Accès à l'autonomie des jeunes

## Audition 5

## Les infos clés



**VALEURS ET MISSIONS**

Contacts & coopérations à l'international

Développement de carrières

Rayonnement du V.I.E



**INFOS CLÉS**

Créé en 2006

40 000 membres  
+ 5 000 membres chaque année

L'appui de Business France et de nombreux partenaires



**PROFILS DES MEMBRES**

31 ans en moyenne

Femmes 45 %  
Hommes 55 %

Localisation :

- 60 % en France
- 40 % à l'étranger

Forte représentation des ingénieurs et commerciaux



## 2. Monde Combattant

### Résolution 3 de la commission

#### **CASEAC/R-3/261023**

***Objet : Mise à jour du site Internet de l'ONaCVG pour faciliter l'accès aux informations concernant les Français de l'étranger***

#### **VU**

- La loi n°2022-297 du 02/03/2023 relative au monde combattant

#### **CONSIDERANT**

- L'audition de la Directrice de l'ONaCVG en mars 2022 rappelant le souhait d'une meilleure inclusion des Français de l'étranger et de leurs demandes auprès de l'Office,
- Qu'aucune démarche n'est réalisable directement entre l'ONaCVG et les anciens combattants et leurs familles depuis l'étranger (sauf pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie),
- Que les réponses de l'ONaCVG sont souvent inexistantes en direction des Français de l'étranger,
- Que les attachés de défense des postes ne font pas assez le lien entre les Français de l'étranger et l'ONaCVG.

#### **DEMANDE**

- L'ajout de l'entrée « Français de l'étranger » au menu déroulant sur le site de l'ONaCVG dans la partie des démarches pour obtenir les diverses reconnaissances (carte du combattant, carte de veuve...) dans la partie service de proximité comme il en existe pour tous les départements français, ainsi que pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Karim Ben Cheikh	Député	Assemblée Nationale
François Penguilly	Chef du service des Français de l'étranger	MEAE
Diane Roeser	Cheffe de la mission de l'aide à la scolarité et de l'action sociale	

### 3. Budget des Français de l'étranger

#### Audition 1 & 2

- En général, les budgets des programmes 105, 151 et 185 sont en hausse. Plus de 50% de cette hausse provient de la participation aux contributions internationales et aux opérations de maintien de la paix, des dépenses consacrées aux personnels du Ministère et de l'enveloppe dédiée à l'AEFE.
- **Remarques liminaires**
  - 1) Nous constatons la nécessité de mettre en place une loi de programmation pour le budget du MEAE afin de faciliter la préparation des budgets consacrés à l'action sociale
  - 2) Nous constatons également que les ETP alloués aux postes consulaires proviennent essentiellement de redéploiement et non de création



Karim Ben Cheikh

Député

Assemblée Nationale

François Pengilly

Chef du service des Français  
de l'étranger

Diane Roeser

Cheffe de la mission de l'aide à  
la scolarité et de l'action  
sociale

MEAE

### 3. Budget des Français de l' étranger

#### Audition 1 & 2

- **Le budget 2024**

Le montant global annoncé est de 21.5 M Euros. Il se décompose comme suit :

1. Action Sociale directe : 16.16 M Euros

2. Action Sociale indirecte : 3.4 M Euros

- OLES : 1.4 M Euros

- STAFE : 2 M Euros

3. Autres : 1.4 M Euros

- Centres Médicaux Sociaux (11) : 250 000 Euros

- Subvention CFE : 380 000 Euros

- Rapatriements (sanitaire et indigence) : 800 000 Euros





INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Karim Ben Cheikh	Député	Assemblée Nationale
François Penguilly	Chef du service des Français de l'étranger	MEAE
Diane Roeser	Cheffe de la mission de l'aide à la scolarité et de l'action sociale	

### 3. Budget des Français de l'étranger

#### Audition 1 & 2

- Nous regrettons de constater que la subvention budgétée de la CFE n'est que de 380 000 Euros comparé au coût total moyen de la catégorie aidée qui s'élève à environ 4 M Euros par an.
- Cependant, il s'avère que les subventions versées depuis 2017 dépassent la subvention annuelle budgétée, dépassement financé par les reliquats du budget global des aides sociales. Ce mécanisme ne permet pas à la CFE une gestion pérenne des montants consacrés à la solidarité nationale.



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Isabelle Frej	Présidente	
Stéphanie Hericher	Vice-Présidente	CFE
Gérard Sénac	Vice-Président	
Eric Pavy	Directeur général	CFE
Pierre Tinet	Directeur general adjoint	
Anne-Gaëlle Casandjian	Tutelle DSS	Ministère de la Santé

## 4. CFE

### Audition 1

#### ● Constats

- Pas de barrière (âge ou condition sociale) à l'entrée
- Déficit budgétaire historique en 2022, situation alarmante
- Augmentation du montant des cotisations
- Taux de rendements des placements qualifiés de bas en raison de la réglementation

# Une caisse de sécurité sociale au statut spécifique

- Un organisme de Sécurité sociale créé en **1978** pour répondre aux besoins des Français expatriés (livre 7 du Code de la Sécurité sociale)
  - Un **Conseil d'administration composé de 21 membres** renouvelés le 17 mars 2022 pour 6 ans, majoritairement établis à l'étranger
- La CFE assure la **continuité avec le régime général de Sécurité sociale français**. Caisse à adhésion facultative, la CFE propose des prestations similaires à celles de la sécurité sociale en France sur 3 garanties : **santé, risques professionnels, retraite**.
  - Un organisme de droit privé sous **tutelle de l'Etat**
  - **Un budget autonome** avec une obligation d'équilibre

# Une caisse de sécurité sociale opérant sur un secteur très concurrentiel



## Une couverture sans engagement et sans barrières

Une **protection optimale** pour tous les expatriés Français et Européens, quel que soit leur statut.

- Pas de limite d'âge pour adhérer,
- pas de questionnaire médical
- pas de majoration des cotisations pour les risques fort en santé, mais au contraire de meilleurs remboursements grâce au statut ALD



## La continuité des droits

La CFE protège ses assurés pendant leur expatriation, **partout dans le monde y compris en France**. Puis, dès leur retour en France, elle les assure pendant la carence du régime obligatoire de la Sécurité Sociale.



## Des réseaux d'établissements en tiers payant total ou partiel dans 33 pays

Avec le tiers payant hospitalier, un accès facilité aux **meilleurs centres de soins et hôpitaux et une assistance, sans répercussion du cout sur la population éligible (2,5M€/an)**

(gestion confiée à VYV IA totalement à compter de 2024)



## Carte Vitale

Possibilité de factures électroniques et de tiers payant pour les soins en France. (frais du service non répercutés sur les cotisations, de l'ordre de 1M€/an versés à la MSA)



Une couverture déclinant les principes de la sécurité sociale, parfois complétée par une assurance complémentaire privée

# La nécessité de **retour à l'équilibre**

## Données des comptes 2022

Chiffre d'affaires (cotisations Maladie et ATMP) : **151,6M€** (149,8M€ en 2021)

Résultat assurantiel : **-3,8M€** (9,3M€ en 2021)

Résultat de l'exercice : **-42,7M€** (6,3M€ en 2021)

## **Le résultat dégradé de l'exercice 2022 résulte :**

- *De l'insuffisance du résultat assurantiel, les cotisations n'ayant pas suivi et anticipé la dynamique forte des prestations*
- *D'une provision comptable pour risque de dépréciation des placements financiers de 17M€ (mais aucune perte n'a été réalisée)*
- *Du poids financier de certains postes liés à nos missions de service public (cf. diapo suivante) : 17M€ pour la catégorie aidée et les « contrats ex »*

# Des missions de service public qui pèsent sur l'équilibre financier de l'organisme

## Catégorie aidée

Cout : 4M€

Contribution de l'Etat : 764,8K€

## « Contrats ex » (contrats antérieurs à la réforme bénéficiant d'un avantage tarifaire)

Cout : 13M€

Pas de financement public

## Autres missions

Le cout de l'absence de barrières à l'entrée et de sélection médicale n'est pas mesuré, mais à titre d'exemple la seule prise en charge des assurés de plus de 75 ans sans complémentaire santé, présumés non assurables, représente en 2022 un coût brut de 7,5M€ (hors charges de gestion).

*En l'absence de financement public à ces missions, la CFE est contrainte de rééquilibrer ses contrats en revalorisant les cotisations.*



## 4. La CFE

### Audition 1

#### ● Remarques et suggestions

- Ouverture d'une ligne budgétaire clairement identifiée CFE dans le Projet de Loi de Finances (PLF)
- Demande au Gouvernement d'une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS)
- Demande une mission de l'Inspection générale des Finances (IGF) sur la situation financière de la CFE.
- Demande d'associer le conseil d'administration de la CFE à ces inspections.



# Résolution 4 de la commission

**CASEAC/R-4/271023**

***Objet : Situation de la caisse des Français de l'étranger, demande au Gouvernement d'une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale des finances (IGF)***

## **VU**

- La LOI n° 2018-1214 du 24 décembre 2018 relative à la réforme de la Caisse des Français de l'étranger (CFE)
- Le courrier au président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale de la députée Anne GENETET du 17/01/2023
- Le courrier au ministre de la Santé des sénatrices et sénateurs Hélène CONWAY-MOURET, Mélanie VOGEL, Yan CHANTREL et Jean-Yves LECONTE du 03/03/2023
- La question du sénateur Jean-Yves LECONTE (2011-2023) publiée au Journal officiel le 24/08/2023

## **CONSIDERANT**

- L'audit par la Commission des Affaires Sociales du bureau du Conseil d'administration de la CFE, de l'équipe dirigeante de la CFE et de la direction de la Sécurité sociale (administration de tutelle) le 25 octobre 2023,
- Que la situation financière de la Caisse des Français de l'étranger est préoccupante.

## **DEMANDE**

- Au ministre de la Santé et de la Prévention de diligenter une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur la situation de la CFE.
- Au ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique de diligenter une mission de l'Inspection générale des finances (IGF) sur la situation financière de la CFE.
- D'associer le conseil d'administration de la CFE à ces inspections.



INTERVENANTS	FONCTION	INSTITUTION/ENTREPRISE
Frédéric Roullier François Nentwick	Directeur du Produit Retraite Chargé de la coordination institutionnelle à la direction du produit retraite	AGIRC-ARRCO

## 5. Retraite

### Audition 1

#### ● Principaux points abordés

- Le mode de calcul de la retraite complémentaire pour les carrières internationales.
- Les délais entre l'obtention de la retraite de base et la perception de la retraite complémentaire.
- Le non-recours aux droits à la retraite complémentaire.

#### ● Constats

- Le calcul de la retraite complémentaire est un système contributif à points. Si des périodes de travail effectuées à l'étranger ne sont pas validées, une décote qui peut atteindre 22% est appliquée.
- Les délais d'obtention des retraites sont beaucoup trop longs, Le délai de traitement de la retraite de base et le délai de transmission du dossier à la retraite complémentaire peut être de l'ordre de 18 mois, ensuite le délai de traitement de la retraite complémentaire est de 2 ou 3 mois.
- Des retraités ne perçoivent que la retraite de base, pas de retraite complémentaire

#### ● Remarques et suggestions

- Demande que le but du groupe de travail sur les retraites des Français ayant effectué une partie de leur carrière à l'étranger, annoncé par le ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Monsieur Olivier Dussopt soit non seulement de rendre équitable le calcul de la retraite de base, mais aussi de rendre équitable le calcul de la retraite complémentaire.
- Trouver une solution, accélérer les délais de traitement des dossiers, ou effectuer des versements provisoires pour la retraite de base.
- Contacter les retraités qui ne perçoivent pas la retraite complémentaire pour leur indiquer leurs droits et les démarches à effectuer



## 5. Retraite

### Audition 2

- **Principaux points abordés**

- Le contrôle d'existence par biométrie pour le paiement des retraites

- **Constats**

- La mise en œuvre d'une solution de contrôle d'existence par biométrie serait prévue pour juin 2024

- **Remarques et suggestions**

- Les élus seront associés à la phase d'expérimentation
- Le dispositif France Identité Numérique n'est pas encore prévu dans ce dispositif de contrôle d'existence



# Résolution 5 de la commission

## **CASEAC/R-5/271023**

**Objet : Simplification de certaines démarches administratives des retraités français à l'étranger**

### **CONSIDERANT**

- Que les frais bancaires sur les petites retraites de base peuvent être très élevés,
- Que nos concitoyens observent des délais insoutenables d'obtention des retraites de base et de transmission des dossiers aux caisses de retraites complémentaires,
- Qu'il y a un manque d'accompagnement pour obtenir les bonnes informations pour liquider sa retraite.

### **DEMANDE**

- Que la périodicité du versement des petites retraites de base puisse être choisie par le pensionné en fonction du montant attribué,
- Que les délais insoutenables d'obtention des retraites de base et de transmission des dossiers aux caisses de retraite complémentaires soit résolu.



# Résolution 6 de la commission

**CASEAC/R-6/261023**

***Objet : Création d'un groupe de travail par le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion sur les retraites des Français ayant effectué une partie de leur carrière à l'étranger***

**VU**

- [Le rapport de la Cour des comptes du 22 décembre 2020 sur la coordination internationale en matière de retraites obligatoires,](#)
- Les rapports annuels du CLEISS - Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale,

**CONSIDERANT**

- Que les délais d'obtention de la retraite de base peuvent être très longs et qu'ajouter un délai supplémentaire pour obtenir la retraite complémentaire peut aboutir à des délais insoutenables de plusieurs années.
- Qu'une décote est appliquée à la retraite complémentaire si des périodes de travail ne sont pas validées. Que le calcul est donc inéquitable puisque que des périodes effectuées à l'étranger ne peuvent pas être validées, même quand il y a un accord bilatéral et malgré la réglementation européenne.

**DEMANDE**

- Que le groupe de travail sur les retraites des Français ayant effectué une partie de leur carrière à l'étranger, annoncé par le ministre du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Monsieur Olivier Dussopt, le 3 mars 2023, soit créé dans les plus brefs délais.
- Que son champ d'application soit non seulement de rendre équitable le calcul de la retraite de base (le taux et le salaire de référence), mais aussi de rendre équitable le calcul de la retraite complémentaire.
- Que l'Assemblée des Français de l'Etranger soit associée aux travaux de ce groupe de travail.



Stéphane Bonnet

Directeur Général

GIP Union Retraites

## 5. Retraite

### Audition 2

#### • Les jalons



20/06/23

Marché  
Public -  
Publication  
JOUE ([ici](#))



30/07/23

Décret n°  
2023-688 du  
28/07/2023 au  
JORF n°0175  
([ici](#))



14/09/23

Marché  
Public  
-Attribution



03/06/2024

Exploitation  
de la solution  
de contrôle  
d'existence  
par biométrie

#### • Les étapes du contrôle d'existence numérique



Initialiser le  
parcours



Valider la  
pièce  
d'identité  
(NFC)



Vérifier  
l'identité



Vérifier  
l'existence



Déclarer sa  
situation  
maritale  
(SMR)



Enregistrer  
la preuve  
(2D-DOC)



Choisir le  
canal  
d'envoi N+1



Dominique Joseph

Conseillère

CESE

# CESE

## Discussion sur la fin de vie

### ● Principaux points abordés

- Débat national sur la fin de vie

### ● Constats

- Une forte attente de la population française suite à la Convention citoyenne menée par le CESE
- Une proposition de loi en préparation
- Un engagement du Président de la République sur cette question essentielle

### ● Remarques et suggestions

- Les Français de l'étranger ne sont pas associés aux consultations
- Les Français de l'étranger doivent aussi pouvoir bénéficier d'un cadre légal pour déposer des directives anticipées.
- Certains postes consulaires recueillent sur la base du volontariat des données personnelles sur les dernières volontés. Le cadre légal du recueil de ces informations semble incertain.



# Résolution 7 de la commission

**CASEAC/R-7/261023**

**Objet : Prise en compte de la fin de vie pour les Français de l'étranger**

## **VU**

- L'avis du CESE : « Fin de vie : Faire évoluer la loi ? » du 9 mai 2023
- La motion d'urgence déposée par le groupe URCL en date du 30 mars 2023

## **CONSIDÉRANT**

- Considérant la création de la Convention citoyenne sur la fin de vie le 9 décembre 2022 par le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), sur demande de la Première ministre, Madame Elisabeth Borne,
- Considérant que les Français résidant hors de France n'ont pas été dûment représentés en tant que tels au sein de cette Convention,
- Considérant que les Français résidant hors de France méconnaissent pour la plupart le cadre de l'accompagnement de fin de vie dans leur pays de résidence.

## **DEMANDE**

- Que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) constitue une base de données sur l'accompagnement de la fin de vie hors de France en sollicitant les postes consulaires pour recueillir ces données (ou les informations afférentes),
- Que cette base de données puisse, pays par pays, être consultée par les Français résidant hors de France sur les sites des Consulats,
- À être auditionné par le Groupe d'étude de l'Assemblée nationale sur la fin de vie pour présenter la situation des Français de l'étranger, présidé par le député Olivier FALORNI,
- Accès à un fichier national des directives anticipées pour les Français de l'étranger qui le souhaitent.



## II. Résolutions



# Résolutions de la commission

RÉSOLUTION	THÉMATIQUE	COMMISSION	PLENIERE
CASEAC/R.1/271023	Accompagnement des étudiants français de l'étranger via l'opérateur Campus France	POUR : Unanimité	POUR : Unanimité
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.2/271023	Présentation des activités de l'agence France Volontaires via le rapport d'activité des Français de l'étranger	POUR : Unanimité	POUR : Unanimité
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.3/271023	Mise à jour du site Internet de l'ONaCVG pour faciliter l'accès aux informations concernant les Français de l'étranger	POUR : Unanimité	POUR : Unanimité
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.4/271023	Situation de la caisse des Français de l'étranger, demande au Gouvernement d'une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale des finances (IGF)	POUR : Unanimité	POUR : Unanimité
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.5/271323	Simplification de certaines démarches administratives des retraités français à l'étranger	POUR : Unanimité	POUR : Unanimité
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.6/271023	Création d'un groupe de travail par le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion sur les retraites des Français ayant effectué une partie de leur carrière à l'étranger	POUR : Unanimité	POUR : Unanimité
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :
CASEAC/R.7/271023	Prise en compte de la fin de vie pour les Français de l'étranger	POUR : Unanimité	POUR : Unanimité
		ABSTENTION : 0	ABSTENTION :
		CONTRE : 0	CONTRE :